Délégation régionale
Franche-Comté

CONSEIL REGIONAL D'ORIENTATION
Compte rendu de la séance
du 4 juillet 2014

Etaient présents :

- *Jean-Louis Fousseret, Délégué Régional, Maire de Besançon*
- *Bernard Amiens, titulaire, Maire d'Arbois*
- *Jean-Michel Avondo, titulaire CGT et Laurent Hubler, premier suppléant*
- *Nathalie Veya, titulaire CFDT et Philippe Flamand, deuxième suppléant*
- *Jean-François Longaretti, FO, premier suppléant*
- *Emmanuel Petit, UNSA, titulaire et Didier Cousin, premier suppléant*

Les autres membres étaient excusés

Délégation régionale Franche-Comté

- *Didier Meyer, Directeur Régional et Déborah Dumoulin-Lacoye,*
- *Jean-Marie Bassinet, Directeur adjoint chargé de la formation,*
- *Samuel Guidet, Responsable des systèmes d'information et télécommunication*
- *Catherine Binetruy, Isabelle Boissier, Dorine Caraës, Fernando Da Silva, Sylvie Maradan, Alexandre Sultana et Delphine Tamine, Conseillers Formation*
- *Olivia Labory, chef du service comptabilité/marchés*
- *François Guyot, responsable maintenance et équipements*

Ordre du jour

1. Examen pour avis du projet de programmation des formations 2015
2. Nouvelles modalités de prise en charge des frais de déplacement des stagiaires à compter du 4 août 2014
3. Plan de Déplacement de l'Etablissement
4. Questions diverses

Jean-Louis Fousseret, Délégué Régional ouvre la séance à 9h30 en remerciant les participants pour leur présence. Il précise qu'il s'agit de la dernière réunion du CRO à laquelle assistera **Didier Meyer**, directeur régional, en raison de son prochain départ en retraite. Il tient à saluer la qualité du travail accompli au cours de ce mandat par l'équipe régionale sous son autorité. Les membres du CRO s'associent chaleureusement à ces remerciements. Il présente ensuite **Déborah Dumoulin-Lacoye,** appelée à succéder à **Didier Meye**r à compte du 15 septembre prochain. Administratrice territoriale, elle a récemment exercé les fonctions de directrice des ressources humaines du Conseil Régional de Franche-Comté et est actuellement directrice des concours et de la mobilité des cadres de direction au sein des services nationaux du CNFPT. Les membres du CRO lui souhaitent la bienvenue et émettent le vœu d'une continuité de l'action entreprise avec la qualité du dialogue social qui a prévalu au sein du CRO.
Le délégué régional sollicite l'avis des participants sur le compte rendu du CRO du 18 avril 2014, en l'absence de toute observation, il est approuvé à l'unanimité. Il est ensuite procédé à l'examen de l'ordre du jour.

Examen pour avis du projet de programmation des formations 2015

Jean-Louis Fousseret passe la parole au directeur régional.

Didier Meyer précise en introduction que le dossier porte essentiellement sur l'offre de formation INTER collectivité correspondant aux formations continues à destination de l'ensemble des agents de toutes filières et de toutes collectivités. Il situe quantitativement cette offre dans le cadre de l'ensemble de l'activité de la délégation régionale.
Avec une programmation à hauteur de 1683 jours groupes, elle représente la plus grande partie de l'activité de formation continue mais est complétée par une action de formation «sur mesure » en INTRA et UNION de collectivités, pour un volume prévisionnel d'environ 1200 jours. Cette offre complémentaire est construite chaque année en réactivité à la demande d'accompagnement « personnalisée » des collectivités. Les membres du CRO peuvent observer que ces volumes correspondent bien à la priorité qu'ils ont souhaité accorder à la formation INTER collectivité par rapport à la formation INTRA collectivité. Par ailleurs, 300 jours groupes devront être réservés aux formations d'intégration et environ 600 jours groupes aux préparations à concours et examen. Enfin, environ 20 journées d'actualité, en lien avec les principales réformes et actes rythmant la vie des collectivités territoriales, seront proposées.

Didier Meyer passe ensuite à la parole à **Jean-Marie Bassinet** qui a coordonné ces travaux de programmation avec les membres de l'équipe pédagogique dans le cadre du calendrier et de la méthode définie par le niveau national de l'établissement afin de garantir une homogénéité de l'offre de l'établissement sur l'ensemble du territoire national.

Jean-Marie Bassinet, directeur adjoint chargé de la formation présente de manière synthétique et illustre par un PREZI, les documents préparatoires adressés à l'ensemble des membres du CRO, le 23 juin 2014 et insérés ci-après. Il est assisté dans cette présentation par les conseillers formation, chacun mettant en exergue les aspects principaux de l'offre de formation 2015 dans le domaine d'activité dont il a la charge.

Délégation régionale
Franche-Comté

Programmation régionale INTER 2015

Introduction à la programmation

Le processus d'élaboration de la programmation 2015 s'inscrit dans la continuité des démarches d'harmonisation de l'offre entreprises ces trois dernières années sur l'ensemble du territoire national.

Au niveau national, l'objectif est de permettre la construction d'une offre cohérente et concertée entre les délégations régionales et les instituts, en garantissant une bonne prise en compte des grandes orientations du projet national de développement du CNFPT (PND).

Au niveau régional, la construction de l'offre se fait dans une logique de complémentarité de l'offre nationale, dans un objectif d'adaptation aux spécificités de notre territoire en adéquation avec notre projet régional de développement, et l'engagement de notre projet de territorialisation.

La construction de l'offre 2015 reprend la structure et les grandes étapes des processus antérieurs. Elle couvre, comme à l'accoutumée, 5 trimestres (de janvier 2015 à mars 2016) pour éviter une baisse d'activité en début d'année. Il est à noter que le principe de « programmation glissante », adopté depuis de nombreuses années en Franche-Comté, a été repris par l'établissement.

Cette année, dans un contexte de fort renouvellement au sein de l'équipe pédagogique régionale (cf. annexe 1), la programmation a été réalisée dans les délais imposés par le calendrier (cf. annexe 2) tout en veillant à respecter les arbitrages nationaux et à intégrer une dimension départementale renforcée de l'offre.

Strates de programmation de l'offre INTER 2015

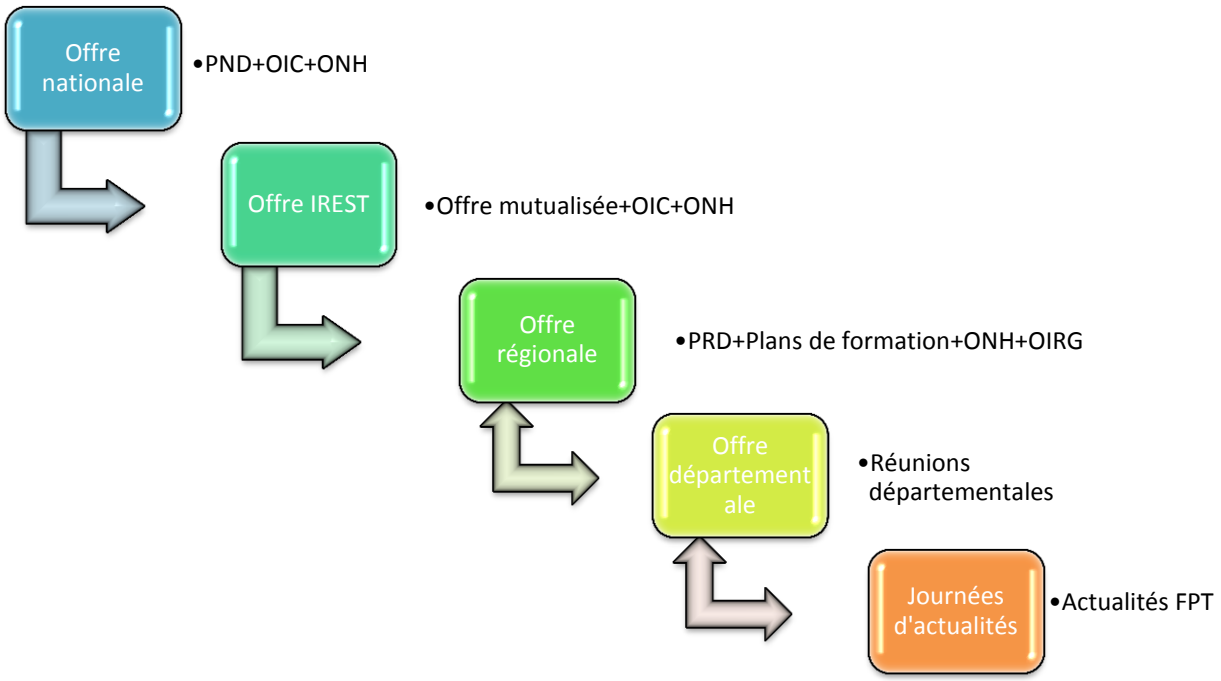

Les sources de la programmation :

Les documents de référence et données recensées concernant la construction de la programmation sont nombreux et variés ; ils relèvent d'une part, des orientations et travaux nationaux, et d'autre part, des sources régionales. Parmi les principaux :

Concernant l'articulation avec les orientations nationales,

- Note circulaire sur la structure de l'offre nationale de formation, le processus et le calendrier de travail,
- Orientations sectorielles des pôles,
- Note circulaire sur la construction de l'offre 2015 présentant notamment la Charte rédactionnelle que doivent respecter les structures,
- Les listes des ONH et OIC validées par la direction générale, après proposition par les comités d'arbitrage,

Concernant l'articulation avec les orientations interrégionales,

- L'Offre des itinéraires coordonnée à déployer,
- La volumétrie, la programmation des groupes IREST et les itinéraires IREST arbitrés,

Concernant les orientations régionales,

- Le Projet Régional de Développement de la délégation,
- Les plans de formation des collectivités,
- Les bilans réalisés sur l'exécution de la programmation 2013 et 2014,
- Les réunions départementales avec les services formation,
- Les fiches de recensement des besoins,
- Le volume prévisionnel de la programmation régionale stabilisé sur celui de l'année 2014.

1/ L'offre issue des orientations nationales

L'offre nationale s'articule comme les années précédentes autour des offres suivantes sur la base d'une validation de la direction générale.

L'ONH (Offre Nationale Harmonisée)

Le périmètre des stages ONH est stabilisé à l'exception de la création de l'ONH Orientation et de l'ONH DGS d'intercommunalité. 192 modules de formation contre 147 en 2014 composent cette programmation largement déployée en délégation régionale.

Pour rappel, le choix des thématiques des ONH repose sur les orientations du PND et vise les objectifs suivants :

- **Promouvoir les grandes causes d'intérêt national**
  - Prévention des risques psycho sociaux et le développement de la santé au travail.
  - Prise en compte du handicap.
  - Lutte contre les discriminations et pour l'égalité femme-homme.
  - Développement durable.
  - Illettrisme.

- **Mieux prendre en compte les besoins des agents de catégorie « C » et de la filière technique**
  - Itinéraire « Agent d'exploitation de la voirie publique ».
  - Itinéraire « Agent d'entretien polyvalent ».

- **Garantir l'égalité d'accès aux préparations concours**
  L'objectif d'harmonisation nationale est d'assurer une égalité de traitement des agents territoriaux sur l'ensemble du territoire.

- **Promouvoir les valeurs de service public dans l'offre de formation**
  - Formation d'intégration
  - Offre management
  - Offre de formation sur l'accueil

- **Assurer la qualité des formations réglementaires dans les domaines des risques et de la sécurité**
  - Formation continue des policiers municipaux (FCO Police).
  - Sauveteur Secouriste du Travail (SST)
  - Prévention des Risques liés à l'Activité Physique (PRAP)
  - Acteurs de la prévention (assistants, conseillers et inspecteurs) et CHSCT
  - Prévention des risques majeurs (itinéraire)

- **Développer une offre sur la thématique de l'orientation**

L'OIC (Offre Itinéraire Coordonnée)

L'offre 2015 comporte, pour l'ensemble de l'offre de l'établissement, 124 modules OIC soit une augmentation légère par rapport au volume de l'année précédente (108 OIC). Cette offre se décompose ainsi :

- Itinéraires métiers (OICM) – 4 cycles et 66 métiers.
- Itinéraires de politiques publiques (OICPP) – 45 itinéraires.
- Itinéraires ou offres de formation compétences transverses – 16 itinéraires et offres dans le domaine des repères fondamentaux

L'OIRG (Offre d'Itinéraires Régionaux Généralisée)

L'OIRG permet de présenter, sur l'ensemble du territoire, une offre d'itinéraires pour les agents de catégorie C. L'ingénierie de formation de ces itinéraires relève de chaque délégation et le processus d'élaboration est identique à celui de l'offre régionale. Cette année, il est demandé aux structures d'harmoniser les appellations de ces itinéraires. En Franche-Comté, la quasi-totalité des itinéraires éligibles à l'OIRG avait déjà fait l'objet d'une modification des appellations.

La liste établie pour la programmation 2015 reste la même que pour 2014 :

- Agent d'accompagnement de l'enfance
- Agent d'accueil social
- Agent de bibliothèque
- Agent de collecte
- Agent de gestion financière, budgétaire et comptable
- Agent de maintenance des équipements sportifs et aires de jeux
- Agent de nettoiement
- Agent polyvalent de restauration
- Aide à domicile
- Aide-soignant
- Assistant d'accueil petite enfance
- Assistant de direction
- Cuisinier
- Jardinier des espaces horticoles et naturels
- Secrétaire de mairie

Un itinéraire est donc proposé pour chaque métier, les contenus sont à l'appréciation de chaque structure et la délégation régionale n'a pas eu de difficulté à intégrer ses travaux antérieurs dans ce nouveau schéma de construction et d'harmonisation de l'offre.

Il est à noter que pour les délégations ayant des effectifs très réduits, ce qui est le cas pour la nôtre, il est possible de regrouper en un seul itinéraire les métiers d'agent d'accompagnement de l'enfance et assistant d'accueil petite enfance (à ne pas confondre avec les assistantes familiales et maternelles).

Schéma de synthèse de la construction de l'offre de formation qui relève des orientations nationales

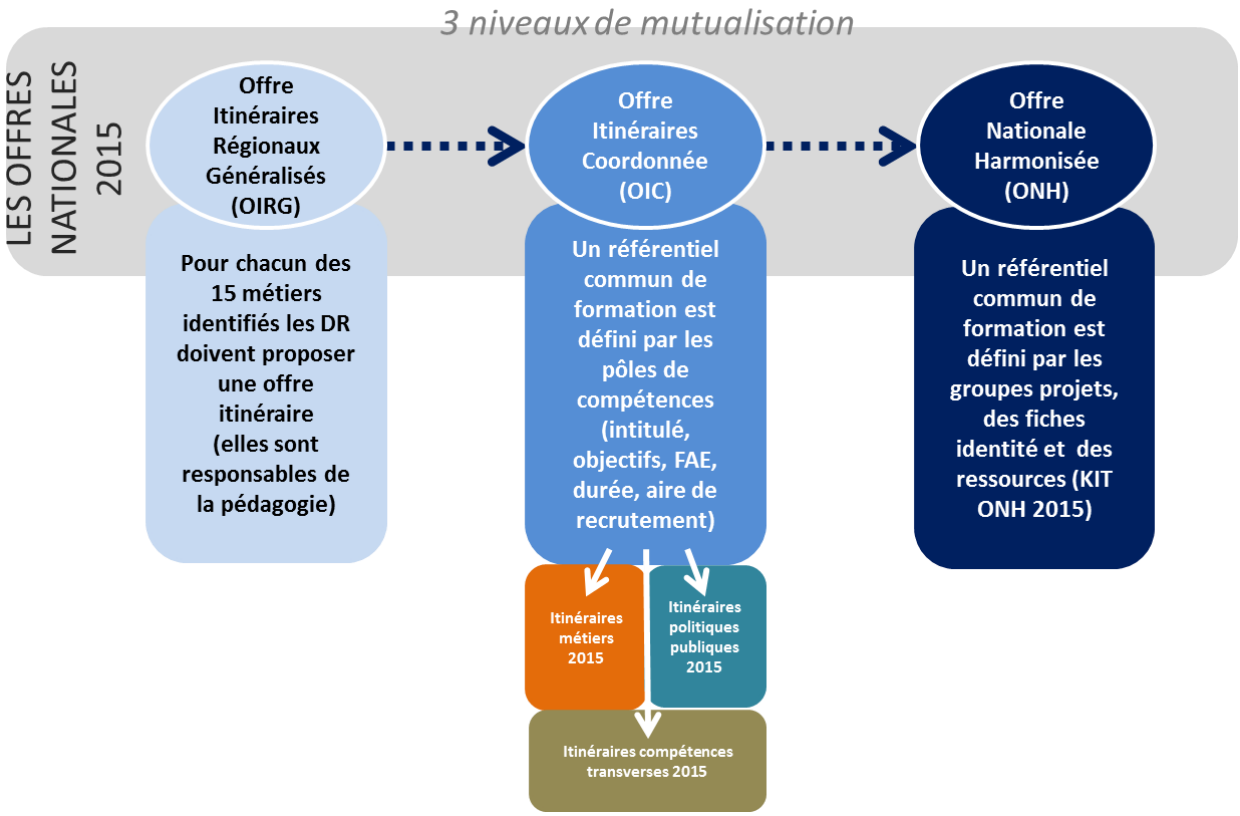

2/ La programmation mutualisée au niveau interrégional

Le volume de la programmation de niveau interrégional a été validé par le CODIREST lors du séminaire de programmation du 17 avril dernier, en prenant en compte une programmation sur 15 mois.
Un tableau récapitulatif, par délégation, tous domaines confondus sert de référence à toutes les structures de l'IREST pour la répartition des modules et des itinéraires IR.

Répartition interrégionale 2015

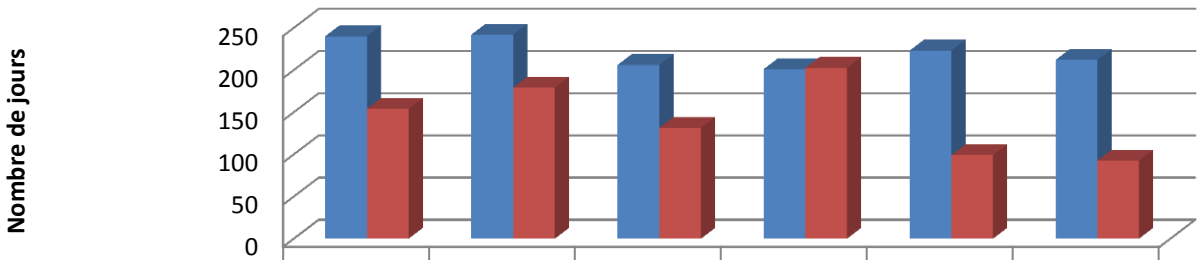

	Alsace Moselle	Bourgogne	Champ. Ardenne	Franche Comté	Lorraine	INSET
Programmation 2015	240	242	206	201	223	212
Réalisé 2013	154	179	131,5	202,5	99	92,5

3/ La programmation régionale

Comme chaque année, cette programmation a été opérée sur la base du bilan 2013, des premiers bilans recensés sur les formations mises en œuvre au premier trimestre 2014, des éléments notés lors des réunions de programmation, et bien entendu de la lecture des plans de formation et des questionnaires retournés par les services RH.

Le volume prévisionnel en nombre de jours sur 15 mois est un peu supérieur à celui de l'année dernière même si des ajustements pourraient être rendus nécessaires avec les éléments de cadrage du BP 2015, dès lors que ceux-ci seront connus. Toutefois, il semblerait que l'on s'oriente vers le maintien, a minima, du niveau de la dotation budgétaire 2014.

Cette année, compte-tenu des annulations toujours trop nombreuses sur les stages affichant un thème unique relatif à une « grande cause de l'établissement», l'équipe pédagogique a recherché à intégrer ces grandes causes en transversalité dans les contenus des formations : développement durable, lutte contre les discriminations, égalité femmes / hommes ; et il en va de même pour la thématique européenne, lorsque cela est opportun.

Les itinéraires régionaux relèvent pour l'essentiel de l'OIRG et sont issus des travaux réalisés antérieurement par l'équipe pédagogique.

4/ La programmation départementale

Cette programmation a été réalisée sur le socle des travaux menés depuis de nombreuses années, croisés avec l'analyse des nouveaux responsables d'antennes. De plus, il a été retenu la nécessité d'un affichage renforcé de notre nouvelle organisation. C'est pourquoi, cette programmation se trouve confortée et même renforcée ; des stages précédemment identifiés comme régionaux se démultipliant désormais sur un ressort départemental avec la recherche de lieu de formation en proximité des agents.

Bien entendu, l'offre de service doit continuer, à l'instar de l'an passé, d'être orientée en direction des intercommunalités qui représentent notre cible stratégique eu égard à notre nouvelle organisation, et à la recherche d'un développement de l'UNION (cf. annexe 4). Les efforts de territorialisation des actions de formation sont donc accrus avec une offre de formation à aire de recrutement départementale importante.

Enfin, la programmation sera complétée par un programme d'une vingtaine de **journées d'actualité** dans les conditions habituelles de mise en œuvre.

5/ Le volume prévisionnel de la programmation INTER 2015-16

☞***Attention : chiffres stabilisés qui peuvent encore un peu évoluer (programmation en cours).***

Le volume prévisionnel et la répartition par domaine de la programmation 2014 sert donc de base à la détermination des affectations en volume pour 2015. Les repères chiffrés sont donc les suivants :

- *1683 jours* de programmation « INTER » sur cotisation dont *392 jours* pour la programmation départementale en proximité des territoires ruraux,
- *284 jours* de programmation « glissante » sur 2016, soit *1399* jours sur l'année 2015,
- *1912 jours* de programmation totale incluant *229 jours* de formations payantes faisant l'objet d'une inscription budgétaire dédiée.

La programmation INTER en formation continue respecte donc les orientations fixé par le CRO pour une répartition au moins à parité avec l'activité INTRA et Union de la délégation qui est stabilisée entre 1100 et 1200 jours pour un exercice budgétaire.

Domaines	IREST	Année 2015 – Prévisionnel
A - Fondamentaux	0	315
B - Management	6	96
C – Affaires juridiques	13	42
D – Gestion des ressources humaines	9	70
E – Formation professionnelle	0	0
F - Finances	17	35
G – Communication institutionnelle	0	6
H – Informatique	6	6
I – Europe	3	1
J – Citoyenneté population	0	53
K – Santé – social	21	103
L - Petite enfance	15	184
M – restauration collective	0	29
N – Culture	19	23
O – Environnement	8	46
P – Sécurité au travail	10	34
P – Pompier	11	
Q – Génie technique	38	167
R – Développement des territoires	9	55
S – Sport	11	4
T – Positionnement (hors prépa)	0	0
P – Police	5	15
Total programmé	201	1284

Répartition prévisionnelle de la programmation « INTER » 2015-16

	2015			2016		
	D	R	IREST	D	R	IREST
ONH 2015	68	131,5	19	6	31	0
OIC 2015	0	44	61	0	7	8
S/TOTAL	**68**	**175,5**	**80**	**6**	**38**	**8**

Total ONH en programmation : 255,5
Total OIC en programmation : 120
Total programmation nationale : **375,5**

La programmation de l'offre des itinéraires généralisée (OIRG) est stabilisée à 290 jours de formation ; ces journées sont intégrées dans les offres régionale et départementale.

Structuration de la programmation INTER 2015 en nombre de jours

Orientations de la programmation 2015

1/ Les itinéraires

L'an passé, il ressortait des réunions conduites avec les collectivités la nécessité de relancer la dynamique des itinéraires de formation donnant pour les agents et les services RH une meilleure lisibilité de l'offre de la délégation ; la programmation des itinéraires régionaux est donc maintenue. De plus, une action particulière avait été conduite par la délégation en direction des DGS d'intercommunalité rurale en prise de fonction, et un itinéraire franc-comtois avait donc été initié. Cet itinéraire n'est pas reconduit en l'état car le niveau national a souhaité le déploiement d'un itinéraire inscrit dans l'offre nationale harmonisée.

2/ Revue des domaines de formation

Domaine des repères fondamentaux :

- Ce domaine est particulièrement impacté du fait de l'intégration en formation continue « INTER » des dispositifs TREMPLIN – remise à niveau. De plus, l'offre régionale est aujourd'hui bien identifiée et de nombreuses sessions de positionnement et de formation sont réalisées. C'est pourquoi ce domaine de formation augmente fortement.

En management :

- *« La direction d'une structure intercommunale en milieu rural : Atelier de management opérationnel »* doit permettre de poser un début de structuration de groupe professionnel qui sera animé par la délégation régionale (cette action n'ayant pu être conduite en 2014). De plus, programmation de l'itinéraire "encadrant de proximité " sur le niveau départemental.
- Programmation de la nouvelle ONH Management pour l'ensemble des modules.
- Programmation des OIC dans le cadre interrégional et programmation du nouvel itinéraire national pour les DGS d'intercommunalité.

Affaires juridiques :

- Développement de l'offre "spécifique" départementale : rédaction des pièces de marchés, rôle du secrétaire de mairie …
- Développement des stages de "culture juridique" : ateliers d'écritures des actes administratifs, les fondamentaux de la culture juridique
- Programmation d'un nouvel OIC-compétences transverses « Faire avec et pour les associations sur son territoire - Modalités de coopération entre les associations et collectivités territoriales »

Finances :

- Confirmation de l'offre spécifique départementale : élaboration du budget communal, gestion de l'emprunt en communes rurales, gestion des demandes de subventions...
- Poursuite des stages de développement de la culture financière en direction des non financiers (élaborer le budget de son service, les finances pour les non financiers..)
- Programmation de l'itinéraire « Directeur et cadre en charge des finances – spécialisation EPCI » : 3 modules (8 jours), pris en compte par la programmation interrégionale.
- Programmation annuelle de rencontres professionnelles autour de deux thématiques : la loi de Finances et une journée spécifique pour les EPCI.

Europe :

- L'actualité est particulièrement riche sur ce domaine avec la prise en charge, par la Région, du rôle d'autorité de gestion sur les fonds structurels européens. Toutefois, cette thématique doit être traitée en relation étroite avec le calendrier de mise en œuvre de la collectivité régionale. C'est pourquoi, un travail en INTRA avec la Région est engagé sur un programme de partenariat se déclinant en 3 volets, le dernier volet devant s'intéresser à la formation des acteurs du territoire et la programmation de journées d'actualité.

En Ressources humaines :

- Lors des réunions départementales, la demande de pérennisation des modalités d'accompagnement de la fonction formation a été formalisée ; les classes virtuelles fortement plébiscitées. C'est pourquoi la délégation met en exergue cet accompagnement en formalisant un dispositif complet qui reprend les différents modules antérieurement proposés : Ateliers fiche de

poste et d'élaboration du plan de formation, formation aux gestionnaires EXCEL, prise en main de l'inscription en ligne, du catalogue et des outils mis à disposition... (cf. annexe 3)

- Accompagnement des responsables RH-formation : ateliers en présentiel avec possibilité de suivi à distance et classes virtuelles.
- Création, à la demande des collectivités, d'un itinéraire "agent en situation d'usure professionnelle et de reclassement" (cf annexe 5).

Sur la citoyenneté :

- Itinéraire "secrétaire de mairie"
- OIC Directeur-trice et cadre chargés des affaires générales

Dans le domaine Enfance-jeunesse :

- Programmation d'un itinéraire Animateur périscolaire dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires d'une durée de 5 à 6 jours dans les 4 antennes, à destination des agents découvrant la fonction d'animateur et reconduction de la programmation de l'offre de formation sur la réforme des rythmes scolaires : agents déjà en poste.

Informatique :

- Le stage "Découverte de l'informatique et d'internet" est désormais proposé sur chaque département.
- La délégation a mis à jour son offre bureautique et son offre relative aux logiciels de communication sur les dernières versions (Suite ADOBE CS6) et une formation à l'utilisation du logiciel de présentation « PREZI ».
- Autre nouveauté, Office 2013/ SharePoint travail collaboratif mis en place sur la demande des collectivités.
- A noter, la programmation de l'itinéraire "Cadre SI chargé de la production et des supports" dont deux actions sont programmées en Franche-Comté.

En restauration collective :

- Programmation, sur deux départements, de la formation aux règles de l'hygiène alimentaire « Bien manger dans ma cantine ».
- Nouveau stage sur la « Gestion financière d'une unité de restauration collective » programmé en inter région Est.

Pour le domaine de l'eau et de l'assainissement :

- Bien évidemment, la délégation assure la poursuite du dispositif "plateforme de professionnalisation des conducteurs de petites stations d'épuration" ; ce dispositif construit en Franche-Comté ayant vocation à une déclinaison nationale par le Pôle.
- Programmation de stages théoriques sur les propriétés de l'eau en complément des actions de la plateforme.
- Ajustement de l'itinéraire « agent de déchèterie » suite aux échanges avec l'ASCOMADE.
- Programmation de l'itinéraire "Les milieux aquatiques : préserver, protéger, gérer" avec 3 stages sur 4 proposés en FC.
- Il est constaté que les actions liées au développement durable ne trouvent plus leur public et que cette thématique doit être proposée de façon transversale dans l'offre de formation.
- La délégation proposera 2 actions nationales pour les personnels des laboratoires départementaux.

Dans le domaine culture :

- Maintien de l'action "Gérer les documents publics dans les communes et structures communales" sur chaque département.
- Suite à la réunion du groupe de professionnels, de nouvelles actions pour les bibliothèques sont mises en programmation.
- Il est à préciser que sur ce domaine, la programmation interrégionale est très importante car elle permet la proposition d'une offre qui couvre l'ensemble des spécialités.
- Enfin, l'action partenariale menée avec le conseil général 90 est poursuivie en lien avec le festival entrevue.

Développement des territoires :

- Départementalisation de l'itinéraire "instructeur des ADS".
- Offre dédiée à la nouvelle Loi ALUR (logement et urbanisme).

Domaine Social-Santé :

- Programmation d'un stage "Cadre règlementaire et champ d'action des CCAS" à l'attention des agents administratifs, sociaux et médico-sociaux des CCAS et secrétaires de mairie.

- Deux nouvelles actions : "accueillir des femmes en situation de violence conjugale" et "analyse de la pratique en travail social".
- L'offre 2015 renouvelle les itinéraires "accompagnement financier des ménages" et "protection de l'enfance" et s'enrichit de quelques nouveautés en programmation interrégionale.
- Il est à noter une place importante des OICM (programmés en INSET).

En Génie Technique :

- Fort impact des actions nationales sur la programmation régionale. L'ensemble de l'itinéraire " Agent d'exploitation et d'entretien de la voirie" est déployé.
- En inter région, recherche d'une programmation mieux harmonisée entre les délégations.
- Poursuite des actions départementales en espaces verts /fleurissement et taille des arbustes.
- Les modules issus de l'ONH et de l'OIC sont déployés dans l'objectif d'une amélioration de la fréquentation de cette offre en couvrant largement le territoire interrégional.

Environnement :

- Maintien de la formation au certiphyto pour les nouveaux recrutés et des actions « zéro phyto ».

En matière de sécurité au travail :

- Poursuite des engagements pour la formation des assistants de prévention en région. Les conseiller et chargé d'inspection seront formés respectivement au niveau interrégional et national. Pour ce qui concerne les CHSCT, engagement des formations en UNION et INTRA.

Sapeurs-pompiers :

- La délégation a toujours été très active dans l'accompagnement en formation des SDIS et souvent en mode INTRA comme cette année avec un accompagnement individualisé du nouveau responsable formation, un accompagnement à la mise en œuvre du projet de service ou encore à l'aide à la décision pour l'externalisation partielle de la fonction RH. L'enjeu en 2015 est l'accompagnement des SDIS dans la réforme de la filière formation. L'animation du groupe Inter SDIS est une base solide d'intervention pour notre délégation.

Police :

- « Les missions et compétences de l'APM dans les transports en commun » est un nouveau stage programmé en 2015 par la délégation.

Sport :

- Notons sur ce domaine l'interaction forte de celui-ci avec l'offre de formation pour l'accompagnement de la réforme des rythmes scolaires

Le catalogue dynamique en ligne, l'index papier et des publications ciblées

Trois outils sont mobilisés afin de permettre l'information des collectivités et des agents :

- le catalogue dynamique en ligne qui répond à un double objectif de développement durable et de réduction des coûts,
- l'index de publication des formations qui sera encore publié,
- les extractions en fichier numérique (.pdf),

Notons enfin que la mise en place de classes virtuelles dédiées à la prise en main des outils en ligne vient renforcer la communication sur l'offre de formation (cf. annexe 3).

Liste des annexes au rapport :

Annexe 1 : Affectations domaniales des membres de l'équipe pédagogique
Annexe 2 : Schéma de construction de l'offre
Annexe 3 : Dispositif régional d'accompagnement des responsables RH-Formation
Annexe 4 : Dispositif national d'accompagnement des évolutions du bloc local
Annexe 5 : ONH Orientation - Itinéraire AGENT EN SITUATION D'USURE PROFESSIONNELLE ET DE RECLASSEMENT

Annexe 1
Franche-Comté / Répartition des activités pédagogiques / Conseillers formation

Domaine	LIBELLE	S/dom	LIBELLE	CF 2014-15
A	Repères et outils fondamentaux necessaires à l'exercice professionnel	A1	Savoirs de base participant à l'intégration dans la vie professionnelle	Sylvie MARADAN
		A2	Techniques d'expression, de communication et relationnelles	
		A3	Techniques administratives, d'organisation et de secrétariat	
		A4	Connaissance de l'environnement territorial	
B	Management	B1	Management stratégique	Martine BLAHAY Intérim JM BASSINET
		B2	Management organisationnel	
		B3	Management des équipes et des personnes	
		B9	Approche générale du management	
C	Affaires juridiques	C1	Modes de gestion des services publics	Isabelle BOISSIER
		C2	Achat public, marchés publics et contrats	
		C4	Prévention juridique et contentieux	
		C9	Approche générale du droit	
D	Ressources Humaines	D1	Gestion administrative et statutaire	Dorine CARAES
		D2	Politique de GRH	
		D3	Conditions de travail	
		D4	Relations sociales	
		D5	Fonction formation	
		D9	Approche générale de la GRH	
E	Formation professionnelle	E1	Connaissances des acteurs...	Jean-Marie BASSINET
		E2	Contrôle et évaluation des organismes	
		E3	Instruction, organisation et gestion de la formation	
F	Finances et gestion financière	F1	Procédure budgétaire et comptable	Isabelle BOISSIER
		F2	Gestion et stratégie financière	
		F3	Fiscalité et dotation de l'Etat	
		F9	Approche générale des finances	
G	Communication institutionnelle	G1	Stratégie de communication	Martine BLAHAY Intérim Delphine TAMINE
		G2	Techniques et outils de communication	Corinne AUBERT Intérim Delphine TAMINE
		G9	Approche générale de la communication institutionnelle	Martine BLAHAY Intérim Delphine TAMINE
H	Informatique et systèmes d'information	H1	Architecture et administration des systèmes d'information	Corinne AUBERT Intérim Delphine TAMINE
		H2	Réseaux et télécommunication	
		H3	Techniques informatiques	
		H4	Bureautique et utilisation des outils informatiques	
I	Europe et international	I2	Politiques régionales	Jean-Marie BASSINET
		I3	Politiques sectorielles	

J	Citoyenneté et population	J2	Etat civil	Dorine CARAES
		J3	Elections	
		J5	Gestion funéraire	
K	Social Santé	K1	Connaissance des acteurs, des dispositifs et des politiques...	Catherine BINETRUY
		K2	Protection de l'enfance et de l'adolescence	
		K3	Insertion et développement social	
		K4	Accueil et accompagnement des personnes âgées	
		K5	Prévention et promotion de la santé	
		K6	Méthodologie du travail social	
		K9	Approche générale de l'action sociale et de la santé	
L	Enfance, Education, jeunesse	L1	Connaissance des acteurs, des dispositifs et des politiques	Alexandre SULTANA
		L2	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	
		L3	Animation enfance, jeunesse	
M	Restauration	M1	Organisation et production	Alexandre SULTANA
		M2	Hygiène et sécurité alimentaire	
		M3	Distribution et services	
		M4	Equilibre nutritionnel	
N	Culture, archives et documentation	N1	Connaissance des acteurs, des dispositifs et des politiques...	Fernando DA SILVA
		N2	Gestion et enrichissement des fonds	
		N3	Diffusion, promotion et protection juridique	
		N5	Enseignement artistique	
O	Environnement	O1	Connaissance des acteurs, des dispositifs, des politiques...	Fernando DA SILVA
		O2	Résorption des nuisances et pollutions	
		O3	Production d'eau potable	
		O4	Traitement des eaux usées	
		O6	Collecte, traitement et gestion des déchets	
P	Sécurité	P1	Prévention et opération d'incendie et de secours	Corinne AUBERT
		P2	Sûreté et sécurité dans la ville	Alexandre SULTANA
		P4	Prévention et protection du public	Corinne AUBERT
		P5	Sécurité des agents au travail	Corinne AUBERT
Q	Génie technique	Q1	Architecture et construction	Fernando DA SILVA
		Q2	Infrastructures et réseaux	Fernando DA SILVA
		Q3	Espaces verts et paysage	Catherine BINETRUY
		Q4	Maintenance des bâtiments tout corps d'état	Catherine BINETRUY
		Q5	Maîtrise de l'énergie	Fernando DA SILVA
		Q6	Maintenance des moyens techniques	Catherine BINETRUY
R	Développement local	R1	Connaissance des acteurs, des dispositifs et des politiques...	Dorine CARAES
		R2	Aménagement, urbanisme et action foncière	
		R3	Politique de l'habitat et logement social	
		R4	Action économique	
S	Sport	S1	Connaissance des acteurs, des dispositifs et politiques sportives	Alexandre SULTANA
		S2	Enseignement des pratiques sportives	
		S3	Entretien des matériels sportifs	

Annexe 2 : calendrier et schéma de construction de l'offre INTER

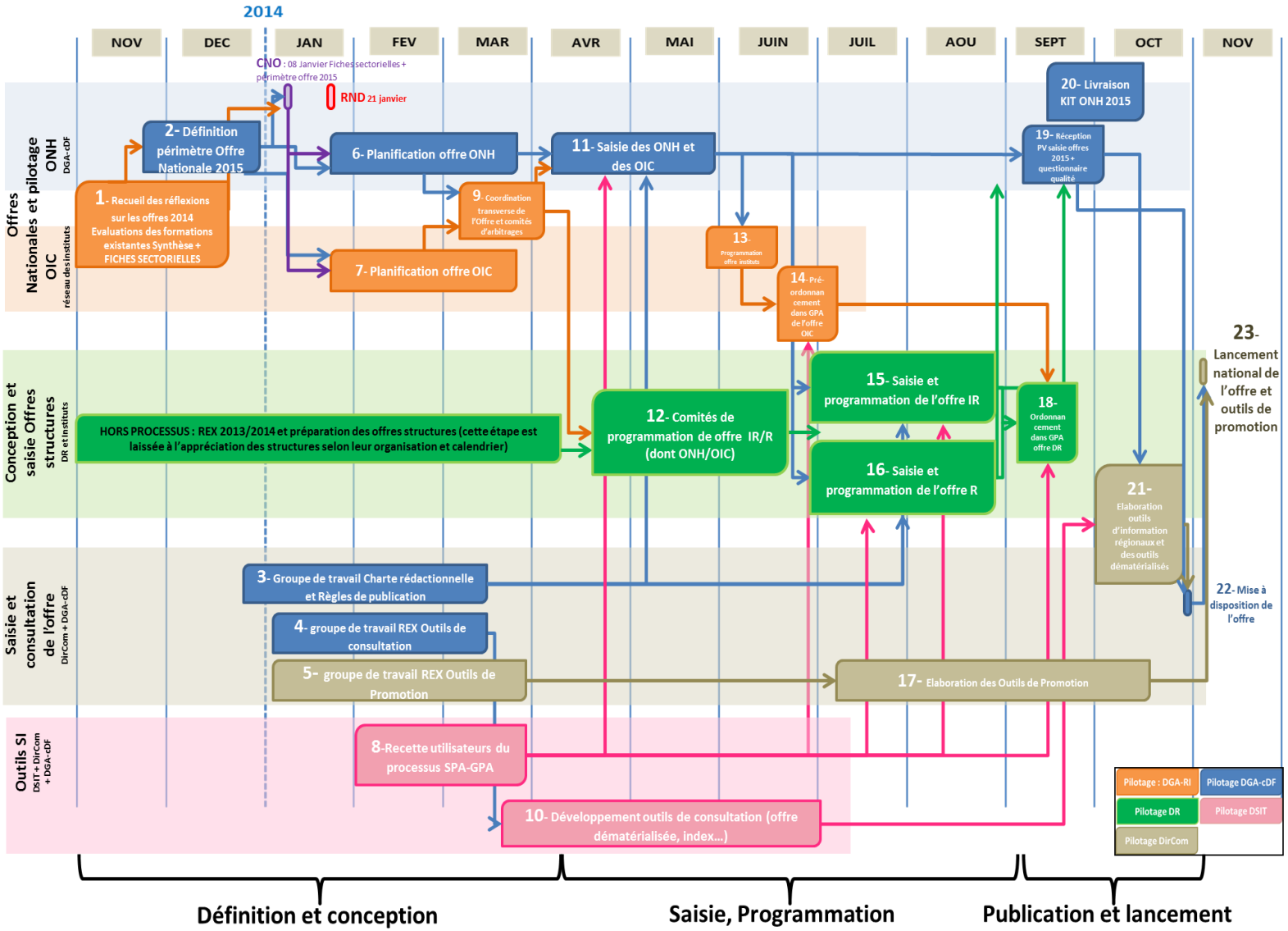

Annexe 3 : Dispositif global d'accompagnement des responsables RH-Formation

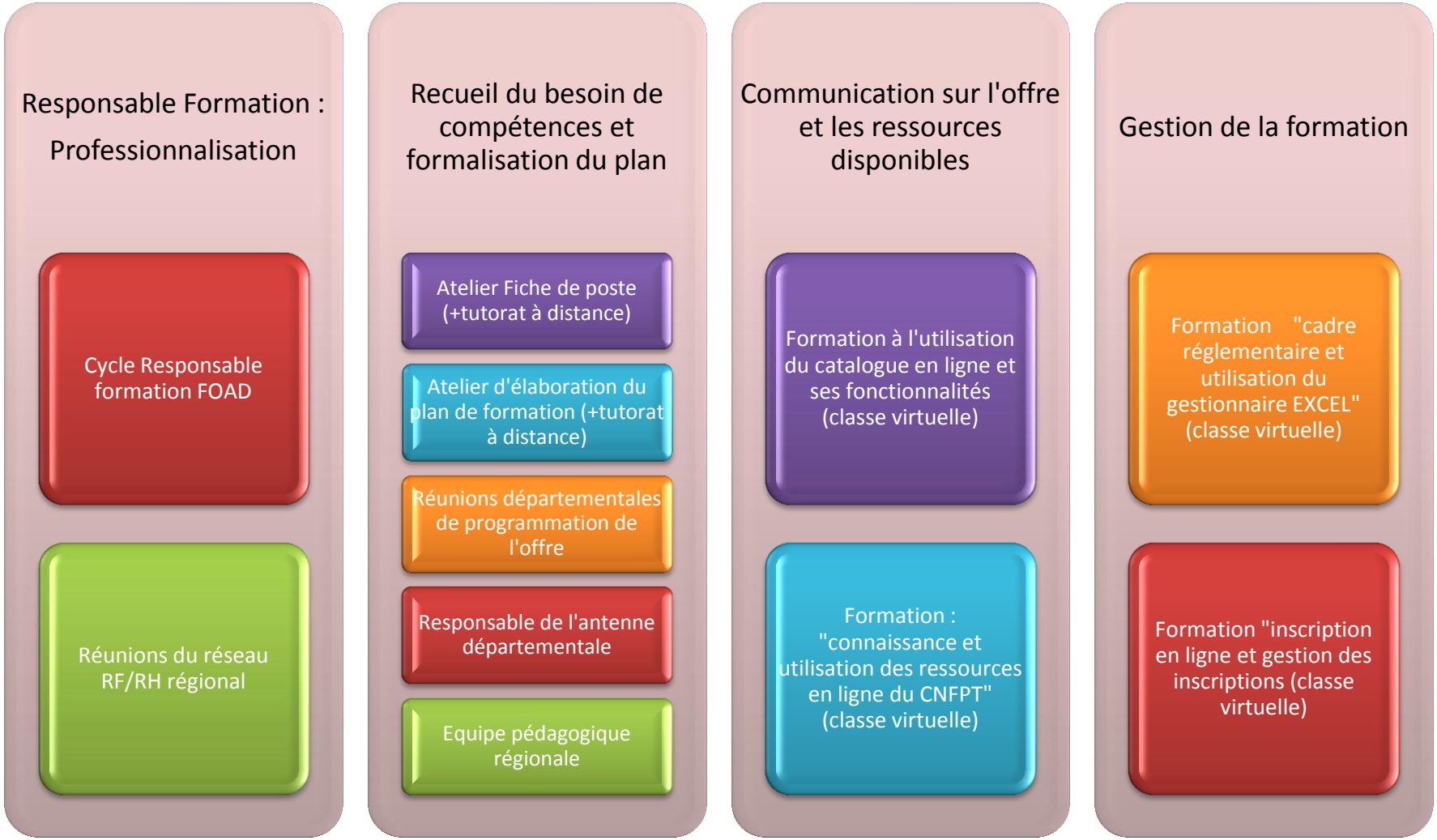

Annexe 4 : Dispositif national d'accompagnement des évolutions du bloc local

Pour mémoire, la délégation régionale avait anticipé le besoin d'accompagnement des évolutions de l'intercommunalité dans sa programmation 2014 ; elle avait donc construit un itinéraire de formation à destination des DGS de structure intercommunale. De plus, si cette initiative relevait d'une demande expresse formulée lors des réunions de préparation de la programmation organisées pour les collectivités, le projet régional de développement de la territorialisation repose sur un développement stratégique de la relation aux intercommunalités. Cette année, l'établissement aynat engagé d'importants travaux de réflexion (cf. réunions nationales avec un groupe de DGS et séminaire national « L'interco en résidence »), une offre conséquente sur l'accompagnement des dynamiques intercommunales a été conçue : elle vient donc naturellement se substituer à l'itinéraire régional conçu en Franche-Comté.
Cette offre de formation est guidée par trois principes directeurs qui orientent l'offre de formation mise en œuvre par l'ensemble des structures et selon une répartition qui prend en compte les articulations entre les 3 niveaux de programmation :

- Raisonner au niveau du territoire et des besoins de la population et non des structures,
- Développer la coopération ville/intercommunalité dans l'élaboration et la mise en œuvre des projets,
- Favoriser la concertation/participation des habitants,

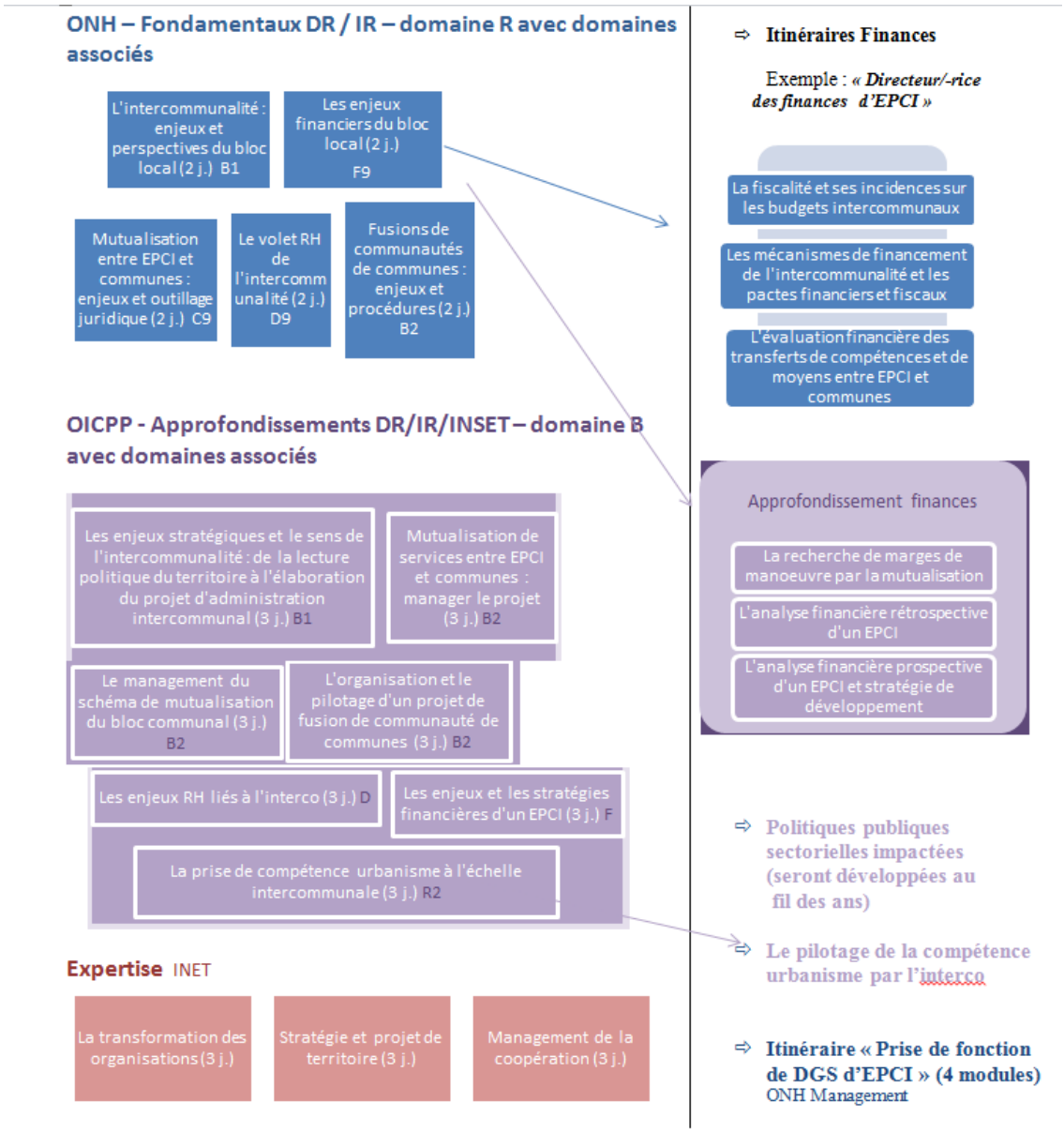

Annexe 5 :

ITINERAIRE : AGENT EN SITUATION D'USURE PROFESSIONNELLE ET DE RECLASSEMENT ONH Orientation

Cet itinéraire a fait l'objet d'une demande forte des collectivités rencontrées lors des travaux de préparation de la programmation. Il est configuré sur la base du dispositif construit et mis en œuvre par la délégation pour le reclassement professionnel des agents du VVL de Lamoura (sollicitation du Centre de gestion du département du Jura). L'itinéraire national de l'ONH « Orientation » est positionnée sur une mobilité « choisie » relative à l'évolution de carrière ; la délégation intégrera des éléments complémentaires afin de répondre aux sollicitations qui relèveraient de l'accompagnement des mobilités « subies ».

Appréhender le changement pour investir un nouveau projet professionnel

- Transition professionnelle : faire face au changement et se mobiliser pour l'avenir (2 jours)
- La voix du changement : retrouver confiance en soi (2 jours)
- La construction de son projet professionnel de reclassement (3 jours)
- La détermination de son projet professionnel pour une réorientation vers les métiers du secteur administratif ou de l'accueil (3 jours)

Enrichir sa culture territoriale

- Culture territoriale : la découverte des CT (3 jours)
- Culture territoriale : l'agent au sein de la FPT (2 jours)

Acquérir des outils nécessaires à un repositionnement professionnel

- Atelier rédaction de CV (1 jour)
- Préparer sa lettre de motivation et réussir son entretien de recrutement (2 jours)

Jean-Louis Fousseret félicite les membres de l'équipe régionale pour le dynamisme et la qualité de cette présentation.

Bernard Amiens, Maire d'Arbois, indique son intérêt tout particulier, en tant que vice-président du SDIS du Jura, pour l'offre de formation proposée aux agents de cette filière. Il est précisé que cette offre est principalement destinée aux sapeurs-pompiers professionnels.

Jean-Michel Avondo, pour la CGT attire l'attention sur la difficulté, pour les publics ATSEM et animateurs périscolaires, à suivre des formations sur la période traditionnelle d'activité. Des formules en toute fin de congés scolaires et avant la rentrée peuvent peut-être être envisagées. Un effort particulier d'adaptation doit être conduit.

Philippe Flamand, pour la CFDT rejoint la CGT sur cette demande, comme d'ailleurs, pour les secrétaires de mairie. Il souligne la cohérence entre le PRD et la programmation proposée. Il regrette que les formations au développement durable peinent à rencontrer leur public et prône une intégration de cette composante dans toutes les formations métier.
Cette observation rencontre l'adhésion de l'ensemble des composantes du CRO et recouvre bien l'option retenue dans le cadre de la programmation proposée.

Sur demande du délégué régional, la programmation 2015 (qui recouvrira de fait le premier trimestre 2016 afin de favoriser la fréquentation des stages sur les premiers mois de l'année traditionnellement plus faibles) **est approuvée à l'unanimité.**

Frais de déplacement des stagiaires : mesures d'ajustement des modalités à compter du 4 août 2014

Didier Meyer présente le principal ajustement qui concerne l'abaissement du seuil d'indemnisation des frais de déplacement des stagiaires de 50 à 40 kms (aller/retour), ce qui, en complément des différentes modifications déjà apportées, est de nature à améliorer le niveau de prise en charge par l'établissement. Il propose également au CRO d'abaisser le seuil de prise en charge de l'hébergement la veille du stage de 150 km à 140 km (aller/retour), en cohérence avec le seuil de 70 km (aller), défini au plan national par le conseil d'administration.

Jean-Louis Fousseret salue ces évolutions successives qui démontrent le bien fondé des observations formulées par le CRO sur les modalités initialement retenues par le conseil d'administration. Il souligne que le problème concerne principalement les zones rurales nombreuses et mal desservies par les transports en commun.

Didier Meyer rappelle que le projet de territorialisation de la formation de la délégation régionale et le plan de déplacement de l'établissement qui fait l'objet du point suivant de l'ordre du jour viendront compléter ces mesures. Il souligne également que cette dimension de l'action de l'établissement (peut-être le seul organisme de formation à indemniser les frais de déplacement) reste à la marge de son activité (46 000 € de remboursement en 2013 pour 19 000 stagiaires accueillis, pour un budget global en région d'environ 6 millions d'euros).

Philippe Flamand, pour la CFDT, comprend le raisonnement au niveau global mais confirme que cet aspect constitue un enjeu réel pour les agents.

En réponse à **Jean-François Longaretti**, pour FO, il est précisé que la franchise de 4 € reste applicable.

Plan de déplacement de l'établissement

Sur invitation du délégué régional, **François Guyot**, référent carbone de la délégation régionale et **Fernando Da Silva**, conseiller formation en charge du domaine développement durable, présentent le rapport diagnostic du plan de déplacement de l'établissement de la délégation régionale Franche-Comté.
La démarche, conduite dans le cadre défini par la mission nationale et avec le soutien de la société Alternative-carbone (AMO) a mobilisé les membres des CRO au sein d'un groupe de travail spécifique. Elle débouche, à cette étape, sur le document de synthèse transmis qui comporte 6 parties :

1. Le contexte local, enjeux, contraintes
2. L'organisation mise en place
3. Des fiches d'accès aux principaux lieux de formation (délégation régionale puis antennes)
4. La synthèse de l'enquête agents de la délégation régionale et des stagiaires
5. Les premières pistes d'actions dont certaines ont d'ores et déjà été engagées
6. Une série de 18 fiches actions concrètes proposées

Diverses observations sont formulées, notamment sur la fiche d'accès au site de la délégation régionale à Planoise. En particulier, il est nécessaire de corriger les informations relatives à l'hébergement. A l'occasion de cette observation, un débat incident s'engage sur les risques de défaillance du CIS – Ethic Etap qui est l'attributaire principal du marché d'hébergement des stagiaires sur Besançon. Si la vigilance est de mise, la récente attribution d'un lot important du marché est de nature à soutenir l'activité de cet établissement. En cas de défaillance, le marché devra être relancé avec contact en amont auprès des hôteliers présents sur la ville.

La proposition de signalisation au sol depuis l'arrêt du Tramway ne recueille pas l'approbation du délégué régional. En particulier le fléchage au sol n'est pas visible en cas de neige. Il faut donc privilégier un affichage sur panneaux.

Le délégué régional souhaite également que soit étudiée la mise en place d'une application de guidage pour smartphone.

Jean-Michel Avondo, pour la CGT, évoque une proposition visant à la gratuité des transports en commun, abordée au sein du groupe de travail même si elle n'a finalement pas fait l'objet d'une proposition de fiche action.

Le délégué régional fait connaître son ferme désaccord au regard d'une telle proposition. Certes, la part du coût des transports en commun sur l'agglomération couverte par la participation de l'usager est de l'ordre de 18% du coût total, mais la question centrale réside dans la qualité du service rendu, en particulier en terme de zone de desserte et de fréquence. Les choix opérés sur Besançon en la matière avec un bon niveau de service rendu interdisent d'envisager une telle solution.

François Guyot et Fernando Da Silva apportent également un complément d'information concernant la mise en œuvre prochaine (fin 2014 – début 2015) d'un site de co-voiturage propre au CNFPT dénommé MOBISTAGE. Le site permettra à tout stagiaire de connaître les agents territoriaux se rendant sur le même lieu de stage que lui, tous stages confondus.

Le délégué régional propose d'écourter le débat, compte tenu de la cérémonie programmée à partir de 11 h 30.

Philippe Flamand, pour la CFDT, propose que les questions relatives à la thématique du développement durable et notamment le Plan de Déplacement de l'Etablissement soient désormais inscrites en premier point de l'ordre du jour pour permettre un examen approfondi.

****

Le délégué régional lève la séance à 11 h 45

****

De 11 h 45 à 13 h 00, un pot est offert à l'occasion du départ en retraite de Didier Meyer auquel ont participé tous les membres présents du CRO

Jean-Louis Fousseret,
Délégué régional